



Formation 125

(Formation collective)

Formation de 12 Heures

540€

Formation de 16 Heures

704€

Une formation de 7h obligatoire pour conduire un deux-roues motorisé de 51 à 125 cm³ ou un tricycle de plus de 125 cm³. Cette formation n'est valable qu'en France.

- Première partie : Formation théorique de 1 heures se déroulant en salle
- Deuxième partie : Formation pratique de 8heures réalisée hors circulation sur une piste privée à MANTHELAN
- Troisième partie : Formation pratique de 4 heures se déroulant dans des conditions de circulation variées

Conditions de règlement : En espèces ou en chèques ,virement ou cb

À l'inscription : 540 €, avec possibilité de paiement en 2 fois par chèques

Une tarification juste,Vous payez seulement ce que vous consommez, en toute simplicité et transparence.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

- Casque homologué muni de 4 bandes réfléchissantes norme CE
- Gants avec protections et lien au poignet norme CE
- Blouson ou veste avec protection coudes et dos
- Bottes moto ou chaussures montantes protégeant la cheville
- Jean ou Pantalon spécial moto (pas de leggings ou jogging jeans à trous)

Toute formation non décommandée 48h à l'avance sera dûe

Les leçons de conduites

Du lundi au samedi de 8h à 18h

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION SEULEMENT SUR RDV

Constitution du dossier :

- 1 photo d'identités d'un photomaton agréé ANTS de préférence de - de 1 ans ,(sans lunettes)
- 1 copie de la pièce d'identité recto/verso
- 1 copie de permis
- 1 justificatif de domicile: (facture: eau ,électricité ou téléphonie uniquement et de moins de 6 mois ou avis d'imposition sur le Revenu)
- 1 enveloppe A5 /C5 (demi A4)
- 2 timbres

